



MARINE SEJEAN

  Reprimé n° 106/18

**ATTESTATION D'INITIATION AUX ALERTES ET AUX PREMIERS SECOURS
EFFECTUÉE LORS DE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ.**

Le général de corps d'armée Robert de Crémiers
directeur du service national
atteste que **SEJEAN MARINE AIMEE JOSIANE**
Identifiant défense **1595050743**
a suivi la séance d'initiation du **30 Mai 2012**

L'appelé(e), Le formateur ou la formatrice, (Cachet et signature du directeur),
 Professeur Jean-François MATTEI 
Président de la Croix-Rouge Française

La formation citée est reconnue équivalente à certains modules de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (Arrêté du 24 juillet 2007, JOIF du 1er août 2007). Cette équivalence est valable un an à compter de la date de délivrance de cette attestation.

 

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
Affiliée à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour la formation des premiers secours

Du Val d'Oise
Carrefour de la Croix Rouge à TAVERNY

Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile
Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise,
Vu le procès-verbal du formateur, en date du 10 et 17 mars 2012,
Déclarant que Madame **SEJEAN Marine** née le 12 mars 1995, remplit les conditions,
Exigées pour l'obtention du **certificat de compétences de citoyen de sécurité civile**,
définies dans le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois/activités de classe 3.
Délivre à Madame **SEJEAN Marine** le présent certificat de compétences.
Fait à TAVERNY, le 29 juillet 2012

PSC 1 N°UD.95/2012.300

